

Programme et enjeux de la formation à la catégorie AAC du permis de conduire

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes

2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

3) L'organisme de formation Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis :

Avoir minimum 15 ans et être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

5) Le public visé

Tous publics

6) La durée de la formation :

20 heures (minimum légal obligatoire)

7) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - Dispositions légales en matière de circulation routière
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers de la route
 - Réglementation générale et divers
 - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Formations : Conduite Accompagnée Permis B boîte manuelle et Automatique-
Attestation B96 - BE Remorque

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53560897756 auprès du Préfet de Région

- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite

8) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- La présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue ;
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Programme et enjeux de la formation à la catégorie B et Conduite Supervisée du permis de conduire

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes

2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) **Les pré-requis :** Avoir minimum 17 ans (18 ans pour conduite supervisée) et être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

5) **Le public visé :** Tous publics

6) **La durée de la formation :** 20 heures (minimum légal obligatoire sauf CS après échec à l'examen)

7) **Les objectifs de la formation**

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - Dispositions légales en matière de circulation routière
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers de la route
 - Réglementation générale et divers
 - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite

- *Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite*
- *Équipements de sécurité des véhicules*
- *Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement*
- *Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite*
- *Équipements de sécurité des véhicules*
- *Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement*

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :



8) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- La présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue ;
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Programme et enjeux de la formation à la catégorie BE du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie BE du permis de conduire permet de :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC, auquel est attelée une remorque de moins de 3,5 tonnes, et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 7 tonnes de PTAC.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du permis B en cours de validité

5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire. Pas de durée minimum

6) Les objectifs de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique :

Formation hors circulation

- A) Vérifications courantes de sécurité : L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.
- B) Un attelage dételage
- C) Formation théorique : Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.
- D) Un exercice de maniabilité : L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation :

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule



7) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite et orale pour les permis E(C) et E(D) + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres, et une interrogation uniquement orale pour le permis E(B) + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres ;

Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique



Programme et enjeux de la formation à la catégorie C du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie C du permis de conduire permet de :

Conduire un véhicule isolé de + 3,5 tonnes de PTAC, auquel ont atteler une remorque dont le F2 est inférieur à 750Kg.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis

- Être âgé de 21 ans minimum
- Être titulaire du permis C en cours de validité
- Visite médicale



5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire. Pas de durée minimum

6) Les objectifs de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique :

Formation hors circulation

- A) Vérifications courantes de sécurité : L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule avant le départ en circulation.
- B) Formation théorique : Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.
- C) Un exercice de maniabilité : L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision, ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation :

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule



7) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite et orale pour les permis C, E(C) et E(D) + vérifications de sécurité, dételage, attelage (E(C) et E(D)), manœuvres,

Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique



Programme et enjeux de la formation à la catégorie C1 du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie C1 du permis de conduire permet de :

Conduire un véhicule isolé dont le F2 se situe entre 3,5 tonnes et 7,5 tonnes.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un véhicule est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Visite médicale

5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire. Pas de durée minimum

6) Les objectifs de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique :

Formation hors circulation

- A) Vérifications courantes de sécurité : L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.
- B) Formation théorique : Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.
- C) Un exercice de maniabilité : L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation :

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule



7) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite + vérifications de sécurité, manœuvres.

Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Programme et enjeux de la formation à la catégorie C1E du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie C1E du permis de conduire permet de :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur est de la catégorie C1, auquel est attelée une remorque de plus de 750Kg, et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 12 tonnes de F3.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du permis C1 en cours de validité
- Visite médicale



5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie C1 du permis de conduire. Pas de durée minimum

6) Les objectifs de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique :

Formation hors circulation

- A) Vérifications courantes de sécurité : L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.
- B) Un attelage dételage
- C) Formation théorique : Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.
- D) Un exercice de maniabilité : L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation :

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule



7) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres,
Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Programme et enjeux de la formation à la catégorie CE du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie CE du permis de conduire permet de :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C, auquel est attelée une remorque dont le F2 est de plus de 750 Kg.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de véhicule est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis

- Être âgé de 21 ans minimum
- Être titulaire du permis C en cours de validité
- Visite médicale

5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie C du permis de conduire. Pas de durée minimum

6) Les objectifs de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique :

Formation hors circulation

- A) Vérifications courantes de sécurité : L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule (ou ensemble de véhicules) avant le départ en circulation.
- B) Un attelage dételage
- C) Formation théorique : Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.
- D) Un exercice de maniabilité : L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation :

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule



7) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite et orale + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres,

Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Programme et enjeux de la formation à la catégorie D du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie D du permis de conduire permet de :

Conduire un véhicule de transport de personne comportant plus de 8 places assises en + du conducteur, auquel ont atteler une remorque dont le F2 est inférieur à 750Kg.

2) Les enjeux de la formation

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un véhicule de cette catégorie est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : sarl CHRIS CONDUITE

Adresse : 17, rue Winston Churchill

Adresse électronique : chris-auto-ecole@wanadoo.fr

Téléphone : 02.97.42.65.88

Siret : 80320152400011

Agrément préfectoral

Code NAF : 8553Z

Gérant : Christian SARIAN

Responsable des relations avec les élèves : Christian SARIAN

4) Les pré-requis

- Être âgé de 24 ans minimum
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Visite médicale

5) Le public visé

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire. Pas de durée minimum

6) Les objectifs de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique :

Formation hors circulation

- A) Vérifications courantes de sécurité : L'objectif des vérifications courantes de sécurité est de s'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule avant le départ en circulation.
- B) Formation théorique : Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.
- C) Un exercice de maniabilité : L'exercice consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant, au terme de laquelle le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision, ou un stationnement dans une zone matérialisée.

Formation en circulation :

La formation se déroule sur des itinéraires variés.

Le candidat doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule



7) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique générale

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Une épreuve hors circulation avec interrogation écrite et orale + vérifications de sécurité, manœuvres,

Une épreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positivement.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Formation Post-Permis

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du permis de conduire catégorie B

DUREE

- Une journée de formation (7 heures)

DISPOSITIFS DE SUIVI

- Feuilles d'émargement à la demi-journée

VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de formation post permis

DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateur diplômé BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

- Au sein d'une agence AUTO-ECOLE CHRIS CONDUITE

CONTEXTE

Le label qualité définit par l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « qualités des formations au sein des écoles de conduite » vise à proposer aux jeunes conducteurs des rendez-vous post permis leur permettant de renforcer leurs acquis au travers ce type de formation.

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- Accueil et présentation des stagiaires
- L'alcool :
 - Les effets sur le conducteur
 - Les conséquences sur la conduite
 - Les comportements préventifs
 - Idées reçues
 - Sanctions
- Les drogues et les médicaments
 - Les effets sur le conducteur
 - Les conséquences sur la conduite Sanctions
- Les distracteurs Téléphone GPS Sanctions
- Les distances de sécurité et la vitesse
 - Comprendre les distances de sécurité
 - Estimer les distances de sécurité
 - Distances de freinage et distance d'arrêt
 - Les conséquences
- La conduite économique et respectueuse de l'environnement
- Exercices pratiques conduite économique et apaisée
- Bilan de la journée

PERSONNES CONCERNÉES

Tous jeunes conducteurs ayant obtenu son permis de conduire de la catégorie B depuis moins de deux ans.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 - Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (Alcool et stupéfiants, vitesse, distracteurs...)
- 2 - Sensibiliser ces mêmes conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur la route, sur simulateur et/ou sur véhicule à double commandes pour la conduite.